

Compte-rendu réunion Adjointes samedi 18 Avril 2026

Présents : Henri, Patricia, Christian, Christophe, Patrice et Corinne

Marché 1^{er} mai : les agents seront présents. Voir pour le matériel à emprunter aux autres villages. Rendez-vous 13H30 pour l'installation.

Fête de la musique : ok - 13 juillet : prévoir 2 agents de sécurité de 21H à 1H du matin.

Atelier de lecture proposé par Eloïse DESBIEN à la bibliothèque à partir du 24/04/2026 de 17H à 18H30.

Proposition de bâches A1 pour toutes nos manifestations avec possibilité de modifier les dates. Validation

Lors de la commission animations, il a été émis le souhait de prévoir des illuminations de Noël dans le village : achat ou location à mettre dans le budget et à valider en Conseil

Jean-Michel LYET : prévoir une date pour le rencontrer

Nouvelles activités proposées pour la rentrée : démonstration le lundi 27 avril 2026 de 18H à 21H. Distribution d'un flyer dans les boîtes aux lettres.

Cours de yoga de Mr Roullier le mercredi à 18H30 : proposition de le faire à l'école pour que Amal puisse faire tous ses cours à la SPG. Rdv à prévoir samedi 25/04 à 10H.

Opérations brioches : du 14 au 20 septembre 2026. Henri contacte Mr FERNIOT

Travaux agents : fuite machine à laver à la crèche, quelques trous à faire pour fixer des panneaux.

Tonte aux abords des terrains de tennis. Prévoir du grillage autour des tennis.

Renouée du japon à couper à 10 cm du sol tous les 15 jours environ pendant la période d'avril et début octobre.

Entrées du bois du Cros mettre des cailloux pour éviter aux voitures de faire du rodéo dans le bois.

Entreprise Vertige pour la taille des arbres, au petit bois devis à valider.

Mr Anthony VIEGAS propose de créer un club de foot : demande de mise à disposition du terrain. A convenir d'un rendez-vous

Familles Rurales : Mmes MUNIER (accueil loisirs) et BOSC (crèche). Est-ce que l'annexe de la restauration est utilisée ? Résultats : Excédent crèche de 14.522,96€ compte 115 réserve 9972 € déjà excédentaire de 17.000 €. L'année prochaine pas d'enfants de MLC uniquement de Grandfontaine et Osselle.

Accueil loisirs excédentaire de 3.500 €. GBM : frais de transport gratuits GINKO pour certaines catégories de personnes. Cette gratuité est répercutée sur les entreprises. Familles rurales a payé 3700 € de transport. Déficit 17.000 € en compte 115 compensé avec excédent de la crèche c'est donc équilibré.

Mr Cornier : emplacement réservé - permis de construire refusé - Requête au PLUI pour faire annuler cet emplacement. On attend la réponse de notre avocate.

8 mai : Rdv à 9H45 Monuments aux Morts Pot et gerbe : Velesmes

Location Salle Paul Givernet : revoir l'organisation pour les états des lieux d'entrée et sortie avec inventaire et le règlement intérieur.